



Pouzauges

Pouzauges le 28 Juin 2018

Demande de licence saison 2018/2019

Du 1^{er} Septembre 2018 au 31 Août 2019

Bonjour,

Une nouvelle saison d'athlétisme commence et vous souhaitez adhérer à ABV Pouzauges ou renouveler votre licence FFA. Selon votre situation, vous devez compléter tout ou partie des documents ci-joints :

- **Un bulletin réponse** concernant le bénévolat à compléter par tous.
- **Un formulaire de demande d'adhésion** à remplir par tous.
- **Un certificat médical** pour les nouveaux licenciés. Demandez à votre médecin de compléter le document joint ou de vous délivrer un certificat de non contre indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition. La formule « à la pratique du sport ou de l'athlétisme » est suffisante pour les Baby Athlé (enfants nés en 2013) et pour les adultes qui ne souhaitent pas faire de compétition et prennent une licence Athlé Santé.
- **Une autorisation parentale** pour les athlètes mineurs.

Retour du dossier complet accompagné d'un chèque libellé à l'ordre d'ABV Pouzauges, à :

Jean-Marie CHAUVET – 14 rue de l'Echalier – 85700 MONTOURNAIS

j.chauvet2@libertysurf.fr téléphone : 06 73 26 64 48

L'ensemble peut également être remis à votre entraîneur habituel, déposé dans la boîte aux lettres située dans le local du club, sous la tribune du stade, ou encore, donné aux responsables présents sur le stand, lors du **forum des associations le samedi 8 septembre** à Pouzauges.

Bonne saison sportive à tous !

Les membres du bureau

ABV Pouzauges

Fédération Française d'Athlétisme – Ligue d'athlétisme des Pays de Loire – Comité de Vendée d'Athlétisme
Association loi 1901, n° d'agrément W851000944 - Siège social : Mairie de Pouzauges (85700)
Affiliation FFA n° 085032 - n° d'agrément DDJS S/02-85-855 - n° SIREN/SIRET : 448233130

Certificat et questionnaire médical

Les nouveaux licenciés doivent fournir un certificat médical daté de moins de 6 mois. Pour ceux qui renouvellent leur licence, un questionnaire médical doit être renseigné. Votre demande sera validée si vous répondez NON à toutes les questions. Tous les licenciés de 2017/2018 ont dû recevoir un mail de la FFA demandant de renseigner ce questionnaire. En retour, la FFA vous adresse un mail de confirmation dans les 24 heures. Si vous rencontrez des difficultés, appelez Jean-Marie CHAUVET au 06 73 26 64 48. Si vous n'avez pas répondu et ne souhaitez pas répondre à ce questionnaire en ligne, vous devrez fournir un nouveau certificat médical daté de moins de 6 mois. Pour accéder au questionnaire, voici le lien : <http://www.athle.fr/acteur> ou tapez **FFA acteur** sur un moteur de recherche. Vous devrez ensuite indiquer votre N° de licence et votre mot de passe.

Commande de maillots

Le maillot du club (T-shirt) est prêté pour les catégories éveil athlé et poussins (nés de 2008 à 2012). Il sera remis par les entraîneurs en début de saison.

A partir de benjamins, le maillot du club est payant. Les commandes de débardeurs et de nombreux autres articles (chaussettes, collants, maillots d'entraînement, cuissards, shorts, coupe-vent, vestes, corsaires...) peuvent être passées à partir d'un catalogue en ligne disponible sur le site du club : www.abvpouzauges.fr

Imprimez le bon de commande situé en fin de catalogue, accompagnez-le du règlement et donnez-le à votre entraîneur ou envoyez le tout par courrier à : Jean-Marie CHAUVET – 14 rue de l'Echalier – 85700 MONTOURNAIS. Pour tout renseignement, contactez Laurence ARNAUD au 06 73 95 43 14 laurence_arnaud@hotmail.com

Bénévolat

Nos manifestations sportives et festives nous aident à financer nos charges et leur organisation est possible grâce au bénévolat. Pour le bon déroulement des compétitions, en particulier celles des jeunes, les parents peuvent nous aider pour des missions simples. Pour les athlètes ou les représentants légaux des mineurs qui ne souhaitent pas participer à la vie du club, nous majorons le montant de la licence de 40€.

Complétez le bulletin réponse joint et joignez-le au reste du dossier d'inscription.

Bonne saison sportive à tous !

Bénévole à l'ABV Pouzauges

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____ Sexe : M F

Code postal et ville : _____

Date de naissance : ____/____/____ Adresse e-mail : _____

Nationalité : _____ Tél fixe : _____ Tél mobile : _____

Je donne mon accord pour participer au moins une fois pendant la saison sportive à la vie du club et pour être joint selon le ou les choix indiqués ci-dessous (cocher la ou les cases) :

Choix	Organisation	Période	Missions
<input type="checkbox"/>	Le Trail Pouzaugeais	Mars 2019	Montage, organisation, démontage
<input type="checkbox"/>	Dîner dansant	Avril 2019	Préparation et rangement
<input type="checkbox"/>	Les Côtes Pouzaugeaises	Juin 2019	Montage, organisation, démontage
<input type="checkbox"/>	Accompagnement des jeunes	Saison 2018/2019	Aider les juges officiels pendant la compétition
<input type="checkbox"/>	Je ne souhaite pas m'engager	Saison 2018/2019	Majoration de 40€ du montant de la licence

Merci pour votre contribution !



Pouzauges

Bulletin d'adhésion

Saison 2018/2019

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____ Sexe : M F

Code postal et ville : _____

Date de naissance : ____/____/____ Adresse e-mail : _____

Nationalité : _____ Tél fixe : _____ Tél mobile : _____

Nouvelle adhésion : Numéro de licence FFA si déjà licencié : _____

J'accepte que mes coordonnées soient données aux licenciés du club : oui non

Licence	Baby	Découverte	Running	Santé	Compétition
Année de naissance	2013	2008 à 2012	1999 et avant	1999 et avant	2007 et avant
Accès aux compétitions	Non	Oui, toutes	Oui sauf si officielles	Non	Oui, toutes
Tarif de la cotisation (€)	70	90	90	90	105
Choix (cocher)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les marcheurs nordiques ne prévoyant pas de participer aux compétitions de marche nordique ou d'une autre discipline de l'athlétisme, peuvent choisir la licence Santé car elle n'exige pas de certificat médical portant la mention en compétition.

Prélèvement sanguin pour les mineurs : conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné _____ en ma qualité de _____ (père, mère, représentant légal) de l'enfant, autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang.

Données informatiques : je ne souhaite pas que les données informatiques soient cédées par la FFA à des partenaires commerciaux :

J'ai pris connaissance des conditions générales d'adhésion exposées sur un document annexe.

Date : _____

Signature :

(Le licencié ou le représentant légal si le licencié est mineur)

Conditions générales d'adhésion

Choix de la licence : hormis les baby athlé et la licence Santé, les autres licences permettent de participer aux compétitions. La licence Running ne permet pas de disputer les championnats de cross à partir des régionaux, ni les compétitions sur piste et les épreuves sur route qualificatives aux championnats de France. Les marcheurs nordiques peuvent choisir la licence running s'ils souhaitent faire de la compétition, sinon la licence santé.

Certificat médical : articles L 231-2 et L 231-2-2 du code du sport. Pour les licences compétitions et running, le signataire du bulletin d'adhésion certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition de moins de 6 mois à la date de la prise de la licence. Pour la licence Santé et les Baby Athlé, il certifie avoir produit un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme datant de moins de 6 mois.

Loi Informatique et Libertés : loi du 6 février 1978. Le signataire du bulletin d'adhésion est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le signataire du bulletin d'adhésion est informé de son droit d'accès, de communication, et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr . Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case réservée à cet effet sur le bulletin d'inscription (l'absence de réponse vaut acceptation).

Droit à l'image : le signataire du bulletin d'adhésion autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial.

Assurances : articles L 321-1, L 321-4, L 321-6 du code du sport. Le signataire du bulletin d'inscription accepte l'assurance individuelle accident de base et assistance, couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'athlétisme proposée par la FFA, par l'intermédiaire de GENERALI, assureur (consultable sur le site www.arhle.fr rubrique Assurances).

Réduction : une réduction de 10€ par licence est accordée à partir de 3 licences par famille.

Paiement : par coupon, chèques vacances ou chèque bancaire à l'ordre d'ABV Pouzauges.
Documents à adresser à :

Jean-Marie CHAUVET – 14 rue de l'Echalier – 85700 MONTOURNAIS

Autorisation parentale

Je soussigné, Mr Mme : _____

Demeurant : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de téléphone : _____ Mobile : _____

E-mail : _____

Autorise mon enfant, Nom : _____ Prénom : _____

A être transporté dans le véhicule du club, les véhicules personnels des animateurs et dirigeants ou d'autres parents, à chaque fois que cela sera nécessaire au cours des activités du club.

J'autorise également les organisateurs à prendre les dispositions nécessaires en cas de blessure de mon enfant, hospitalisation ou intervention chirurgicale si nécessité constatée par un médecin, et ce dans l'impossibilité de me joindre.

Conformément à l'article R 232-45 du code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, j'autorise la réalisation de prélèvement, nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

Médecin de famille : Nom : _____ N° de téléphone : _____

Préciser les allergies éventuelles : _____

Porter la mention « lu et approuvé », dater et signer

Certificat médical

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour Mr, Mme, _____

Né(e) le ____/____/____ demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté à ce jour, de contre indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme :

en compétition *

hors compétition *

* Cocher la case de votre choix. La seconde case comprend les enfants nés en 2013 et les adultes qui ne souhaitent pas faire de compétition.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de la Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____/____/____

Cachet du médecin

Signature du médecin

Articles 2.1.2 des règlements généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une licence, à l'exclusion des non pratiquants (licence encadrement) doivent produire :

-Un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition pour les licences compétition et running.

-Un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme hors compétition pour les licences santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de 6 mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la carte d'adhérent.